

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15 Présents : 9 Pouvoir(s) : 4

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-trois,
Le jeudi 19 octobre à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 12/10/2023

Présents: Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Déborah DUBUIS (pouvoir à Myriam COUTANCEAU), Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU)

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N°2023-046 MAM - Devis supplémentaire

Une réunion de chantier a eu lieu sur le site de la MAM. Un problème de linteau a été mis en avant. L'entreprise Philippe JANNIERE a envoyé un devis pour la modification du linteau. Le devis s'élève à la somme de 1.271,25 € HT soit pour un montant TTC de 1.525,50 €.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'ACCEPTER le devis de l'entreprise Philippe JANNIER pour la somme de 1.525,50 € TTC
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus, Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 20 octobre 2023

Secrétaire de séance Thomas MICHONNEAU Le Maire Jean-Jacques GROLLEAU